

compte du bien fondé de ses avancées ont été convaincues.

Ce qui est vrai pour l'huile de lin l'est aussi pour la térébenthine. Les mêmes procédés sont employés pour tromper la bonne foi des marchands détailliers. Le goûter peut, comme dans le cas de l'huile de lin, faire découvrir la différence entre la bonne et la mauvaise essence.

CERCLE DES COMMIS-EPICIERS DE L'UNION ST-PIERRE

L'Association des Commis-Epiciers de Montréal a été dissoute en Novembre dernier et s'est immédiatement reformée sous le nom de Cercle des Commis-Epiciers de l'Union St-Pierre.

Le but de ce changement a été de procurer aux membres qui font partie du Cercle tous les avantages qui peuvent dériver de sa fusion avec l'Union St-Pierre. L'Union St-Pierre est une Société de Bienfaisance qui existe depuis 52 ans, sa réputation est celle d'une société sérieuse, établie sur des bases solides qui a toujours rempli ses engagements. Le fait de s'être rangé sous la bannière de l'Union St-Pierre donne au Cercle des Commis-Epiciers une force morale considérable.

D'ailleurs, le cercle des commis-épiciers a pour but principal de vivre en harmonie complète avec les patrons, aussi bien du commerce de gros que du commerce de détail. Disons, en passant, que le Cercle admet comme membres non pas seulement les commis du commerce d'épicerie en détail, mais aussi ceux du commerce de gros et des manufactures d'articles et produits pour le commerce d'épicerie.

Le Cercle a un bureau de placement pour ses membres; M. J. O. Levesque, de la maison Hudon et Orsall en est le président. Mais ce n'est pas seulement de cette manière qu'il prête son appui à ses membres; au besoin, il aide à leur établissement d'une manière tangible. On verra dans la lettre que nous publions plus loin et que le Cercle adresse au commerce de gros, les avantages qui dérivent pour ses membres de l'affiliation à l'Union St-Pierre.

Ce Cercle est véritablement la continuation de l'ancienne Association, sous un nouveau nom, et nous en avons la preuve en ce sens que tous ses officiers sont les anciens officiers de l'organisation disparue, à part M. Odilon Bergeron qui s'est effacé en décembre dernier pour faire place au président actuel. Voici, d'ailleurs, les noms des officiers:

Président—Joseph Bonhomme; Vice-président, J. W. Walker; Secrétaire Archiviste et Trésorier—E. P. Lalande; Secrétaire-Financier—J. N. Gagnon; Substitut du Président Général—O. Parizeau; Commissaire-ordonnateur—J. O. Levesque; Introduteur—J. E. Desmarais; Auditeurs—Odilon Bergeron et J. C. Marchand.

En s'affiliant à l'Union St-Pierre, le Cercle des Commis-Epiciers n'a perdu aucune parcelle de son autonomie, il a sa vie propre. Ses bureaux sont dans la bâtisse du "Prix Courant", coin des rues St-Denis et Lagauchetière et ses assemblées régulières ont lieu le 1er et le 3e dimanche de chaque mois, à 10 hrs a. m.

Les officiers du Cercle prient instamment tous ceux qui portent quelque intérêt à cette organisation d'assister aux assemblées.

A la dernière réunion qui a eu lieu dimanche dernier on a discuté la question du pique-nique annuel et c'est à la suite de cette réunion que la lettre suivante a été adressée au commerce de gros:

Cercle des Commis-Epiciers
de l'Union St-Pierre.

Montréal, 8 mars 1911

Messieurs:—

Nous avons l'honneur de vous annoncer que les Commis-Epiciers qui forment aujourd'hui un Cercle de l'Union Saint-Pierre sous le nom de "Cercle des Commis-Epiciers, No 60," feront comme d'habitude leur pique-nique annuel dont la date n'est pas encore définitivement fixée.

A cette occasion, nous venons solliciter votre patronage et votre encouragement. Dans le passé, vous avez toujours encouragé la société des commis-épiciers qui a été dissoute au mois de novembre dernier, pour améliorer la position de ses membres.

Comme vous pouvez le voir par cet entête, la très grande majorité des membres, pour ne pas dire la totalité, se sont affiliés à l'Union Saint Pierre pour obtenir plus d'avantages et plus de garantie. En effet, l'ancienne société des Commis-Epiciers, ne promettait à ses membres qu'une somme de \$100 au décès et qu'une somme de \$2.00 par semaine de bénéfices en cas de maladie.

En nous constituant en cercle de l'Union Saint-Pierre, nous avons conservé notre autonomie en ce qui concerne la régie de l'Association et l'administration de notre Caisse Générale, mais nous avons obtenu de bien plus grands avantages sous le rapport des bénéfices en cas de maladie et en cas de décès.

Permettez-nous de vous donner ici quelques détails.

L'Union Saint-Pierre a accordé et accorde aux Commis qui en font partie ou qui veulent en faire partie une police de \$250, \$500 ou \$1,000, selon le désir de chacun. Cette police procure à nos membres les avantages suivants:

10.—En cas de décès les ayants-droit retirent le plein montant de la police.

20.—A 70 ans le membre lui-même a droit, chaque année, au dixième du montant de sa police:

30.—S'il devient invalide le membre a droit à la moitié de sa police; la balance étant payable au décès ou à 70 ans.

En outre, l'Union Saint-Pierre paye \$5.00 par semaine de bénéfices en cas de maladie, pendant 12 semaines par année.

Ce simple exposé des avantages que nous avons dans l'Union Saint-Pierre vous démontre et vous explique pour quoi les Commis-Epiciers ont formé un Cercle de cette société et sont allés s'abriter sous son drapeau.

Nous espérons que le commerce de gros comprendra la véritable position et verra que nous sommes toujours les mêmes Commis.

Nous espérons donc que les bonnes relations qui ont toujours existé entre le Gros et les Commis seront encore ce qu'elles ont été dans le passé.

En assemblée régulière, il a été décidé, comme il a été dit plus haut, d'organiser un pique-nique, et nous sollicitons par les présentes le même encouragement que vous nous avez toujours donné.

Les seules personnes autorisées à recueillir des annonces et des prix sont MM. E. P. Lalande, Arthur Massé, et J. P. Tremblay.

Vous feriez plaisir au Cercle des Commis-Epiciers, en leur faisant bon accueil; les bons procédés attirent les bons procédés; aussi, nous donnons notre encouragement sans compter à ceux qui nous aident, nous vendons et recommandons de préférence les produits des maisons dont les noms sont publiés dans le Programme-Souvenir. Nous serions très heureux de vous compter au nombre de ceux qui veulent bien s'intéresser à notre association.

Notre programme sera du format de 6 par 9 pouces, imprimé en deux couleurs: rouge et bleu, sur papier de luxe et distribué par les Commis chez tous les Epiciers de Montréal, sur le train et sur le terrain du pique-nique.

Il y aura des détails sur notre organisation et les progrès qu'elle a réalisés depuis les dernières années. La liste des Epiciers, le programme des jeux et autres détails intéressant le commerce d'Epicerie, figureront sur le dit programme.

Nous comptons, Messieurs, que vous voudrez bien nous accorder votre patronage cette année, comme vous l'avez fait l'année dernière.

Vos tous dévoués.

LE CERCLE DES COMMIS-EPICIERS

Les Commis-Epiciers sont maintenant puissamment organisés; ils trouveront dans leur Cercle des avantages que ne leur offrait pas l'ancienne Association. Les amis de la prévoyance peuvent désormais en faire partie, par suite des avantages offerts par l'affiliation du Cercle à l'Union St-Pierre.

Nous conseillons très fortement à tous les Commis-Epiciers de faire partie du Cercle; ils ont devant les yeux le but qu'il poursuit et le bien qu'ils en peuvent tirer, à eux d'en profiter.

Personnel

M. W. Leonard, de St-Jean, N.B., chef de la maison Leonard Bros., est venu tout récemment à Montréal.

Selon M. Leonard, le commerce de poissons a été très actif depuis le commencement de la saison; il a été parfois difficile de suffire à la demande, qui augmente considérablement non seulement dans les villes mais encore dans les campagnes.

Les prix des poissons tant frais que gelés et salés sont fermes, mais ils sont loin d'avoir subi l'avance considérable qui a eu lieu depuis quelques années sur les autres provisions.

Disons, en passant que l'établissement de Montréal de la maison Leonard Bros., qui est sous la direction de M. D. J. Byrne, contient des entrepôts frigorifiques d'une installation absolument moderne et qu'ils sont les plus considérables de leur genre au Canada.